

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Juin 2006 à 20 h 30

Nombre de membres en exercice 14, qui ont pris part à la délibération 13

Sous la présidence de Monsieur Alain MOULHADE, Maire

Présents : MM EYNARD, CHASTEL, SOULIGOUX, PIROUX

MM GIRARD, LHOMENEDE, PHILIS, MISSONNIER,

Mmes BAYLOT, CLAUZIER, LAMAT, VARENNES,

Absents : M RAYMOND

Secrétaire de Séance : Christelle BAYLOT

En ouverture de séance Monsieur le Maire félicite Monsieur MISSONNIER, grand-père d'une petite fille, et à son tour ce dernier fait de même pour Monsieur le Maire grand-père d'un petit GASPARD.

Monsieur le Maire remercie les gérants de l'usine PHILIS pour l'excellent accueil qui a été réservé à l'équipe municipale lors de la visite de l'usine.

### POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

Monsieur le Maire rappelle qu'il a procédé à la fermeture administrative de la salle des jeunes située dans le préfa le 13 avril 2006.

Cette fermeture fait suite à une plainte émanant d'un riverain qui déplorait des dégradations sur sa propriété.

La visite effectuée le même jour avec Mr EYANRD a permis de constater ces dégradations ainsi qu'un mauvais état général du local, meubles en ruines, absence totale de nettoyage, fumées résiduelles, de nombreuses bouteilles vides et dont l'étiquette portait la contenance d'alcool. Le même jour deux jeunes présents sur le site sont informés de cette décision.

Monsieur le Maire rend également compte des nuisances occasionnées par des groupes squattant le pressoir. Il indique que le patrimoine se dégrade, que les riverains se plaignent du bruit et les employés communaux de la saleté autour.

Une large discussion s'instaure dans laquelle divers points sont mis en avant. La salle sans encadrement ni règles est occupée par un seul groupe de jeunes maintenant âgés de plus de 20 ans. La salle est sur occupée non seulement sur la plage journalière mais aussi tous les jours de la semaine. Les activités qui s'y déroulent ne sont pas connues.

Il faut toutefois continuer à s'occuper de groupes de jeunes qui ne peuvent se sentir rejetés.

La compétence enfance jeunesse est transférée à la Communauté de communes et l'association RELAI souhaite élargir son champ d'activité de Brioude à la Communauté. Monsieur le Maire les a rencontrés, un rendez-vous avec les jeunes de 12 à 18 ans est souhaitable.

Il est décidé :

concernant le maintien dans l'immédiat de la fermeture de la salle des jeunes située dans le préfa, 1 abstention

à l'unanimité des membres présents :

D'organiser une rencontre des jeunes de 12 à 18 ans avec la municipalité et RELAI

De proposer aux jeunes d'interdire l'accès au pressoir et de construire au local ouvert type kiosque à l'arrière de la salle polyvalente. Ce local pouvant servir par ailleurs aux associations qui organisent des activités en plein air.

D'autoriser Mr le Maire à procéder à une consultation en vue de réaliser cet ouvrage si possible avant l'été en raison de l'urgence à supprimer l'accès au pressoir.

### AUTORISATION BUDGETAIRES - DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un part d'un jeu d'écritures concernant la fin du contrat avec l'usine Relais PHILIS et d'autre part un remboursement de salaire du CNASEA pour 2 347.02 euros relatif à la maladie d'un agent en contrat emploi aidé.

Adopté à l'unanimité

### ACTIVITES PISCINE ECOLE PUBLIQUE

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un remboursement relatif à la mise à disposition d'une personne pour accompagner les enfants à la piscine, le montant de la participation s'élève à 225 euros.

Adopté à l'unanimité

### RAMASSAGE SCOLAIRE

Monsieur le Maire précise que le ramassage est demandé à Vazeilles pour le primaire.

Adopté à l'unanimité

#### CONSTITUTION REGISTRE PERSONNES SENSIBLES

Monsieur le Maire explique que la tenue d'un registre est effectuée en mairie. L'inscription sur ce registre est désormais possible pour les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent. Il propose que les conseillers soient les relais dans leur entourage.

Adopté à l'unanimité

#### ECLAIRAGE PUBLIC PROGRAMMES : VILLAGES

Monsieur le Maire fait la synthèse des remarques des conseillers concernant leur secteur. Le plan complété sera adressé au syndicat d'électrification. Un point est également fait sur les lampes grillées.

Adopté à l'unanimité

#### PROGRAMME D'UTILISATION PRODUIT VENTE BATIMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire donne le détail des propositions qui ont été faites par la population et les membres du conseil municipal..

##### **Domaine économique**

Favoriser le maintien des activités actuelles en renforçant la défense incendie de la zone des regains- Saint Anne en particulier nécessaire pour l'extension de BCA.

##### **Sécurité**

Améliorer la défense incendie de Simpall

##### **Education**

Rénover le mobilier de la cantine et de la cuisine

##### **Amélioration du Cadre de vie**

Remplacer l'éclairage public de Simpall

Remplacer l'éclairage public des villages

Améliorer la station d'épuration

##### **Loisirs**

Améliorer l'aire de jeux à Simpall

Construction d'une aire de jeux derrière la salle polyvalente reliée à l'école par le préau

Pose d'un parcours de santé

Rénover la salle polyvalente sol et plafond

Pour les associations :

Achat et pose panneaux le long de la nationale 102

Installation de boîtes aux lettres extérieures

Construction d'un kiosque derrière la mairie pour les jeunes.

Enfin lancer une étude pour le logement des personnes âgées non dépendantes sur la commune avec l'OPAC.

S'en suit un débat. Monsieur MISSONNIER propose d'effectuer un projet marquant avec si possible droit à subvention. Il donne comme exemple l'installation d'une chaudière à bois en tant qu'énergie renouvelable.

Une réflexion doit être menée à ce sujet .

#### GRATIFICATION STAGIAIRE

Monsieur le Maire propose d'octroyer aux stagiaires, Aurélie PANNEFIEU au secrétariat et Rudy THOMAS à l'entretien, 30 euros net par semaine de présence.

Adopté à l'unanimité

#### AIRE DE JEUX CONSTRUCTION

Monsieur le Maire propose de lancer les travaux.

Adopté à l'unanimité

#### BARRAGE DE POUTES-MONISTROL- ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire indique qu'une réunion d'information a lieu le 4 juillet à 18h30 à Langeac. Il ajoute qu'un cahier est mis à disposition en mairie afin de donner son avis.

## SERVICES PUBLICS

Monsieur le Maire décrit l'avenir du pôle santé de Brioude avec les différentes activités de l'hôpital à savoir l'UPATOU, le SMUR, les urgences, la radiologie, la médecine, la chirurgie les soins de suite et de réadaptation, l'hôpital de jour, la chimiothérapie, l'ORL, les soins de longue durée, le service de soins à domicile, la dialyse, les soins périnatales. Concernant la clinique elle aura en charge le service hébergement de personnes âgées dépendantes.

Monsieur le Maire ajoute qu'une pétition est en cours concernant la fermeture de 22 lits au Centre Hospitalier Emile Roux

Lettre pôle public de l'énergie.

Les membres du conseil rappellent leur attachement au service public.

## AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire aborde différents sujets :

Dans le quartier de Marand, le droit de préemption urbain peut être appliqué sur un bâtiment. Une déclaration d'intention d'aliéner doit être effectuée moyennant 500 euros, ainsi le quartier pourra être réhabiliter.

Concernant la demande pour obtenir l'ADSL au Monteil, le système devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année.

Le SICTOM propose des bacs de compostage. Le site de la « Taupe » est prolongé de deux mois.

Une conduite d'eau doit être déplacée par le syndicat des eaux de Couteuges.

Un dossier de consultation des entreprises doit être ouvert pour le lotissement le Coteau.

Suite à une fuite sur le réseau des eaux usées à Chamlong, le réseau doit être refait dans une rue ,travaux précédés de fouilles archéologiques prévues par la DRAC.

Une étude va être demandée à l'ONF en vue de réaliser un chemin de desserte forestier à Simpal. Une autorisation pour lancer une expropriation est actée au cas ou les propriétaires ne seraient pas favorables.

Une réunion pour le dossier des plus beaux villages de France a eu lieu, avec une visite de la commune.

Une réunion s'est déroulée dans le quartier des Moulins.

Des essais ont été effectués autour de l'église pour la mise en place de nouveaux projecteurs.

Un diagnostic des réseaux d'assainissement .Le programme des travaux est adopté.

Mr LHOMENEDE signale un panneau arraché à Védrines

Mr GIRARD évoque le sujet de l'électricité

Mme VARENNES réclame un banc et rappelle que lors d'orages violents des inondations interviennent dans les habitations.

Mr MOULHADE précise que des interventions ont déjà eu lieu, désormais seul un maître d'œuvre peut intervenir

Mme LAMAT signale une panne d'électricité à la bibliothèque et précise que le puits en bas du village se détériore, certains habitants vont y chercher de l'eau

Mr SOULIGOUX donne le programme des manifestations à venir avec

Le 08 juillet la marche de nuit à Védrines

Le 14 juillet le vide grenier, la dégustation d'escargots et une exposition d'artisanat d'art

Le dernier week end de juillet la fête patronale

Début octobre le dimanche du piéton

Le 08 octobre la fête de la vigne et le vide grenier

Mr PIROUX précise que l'entreprise BOURIOL bouche des trous sur les voies communales.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 20